

EVARS : conduire une séance spécifique

*Sandy MICHELETTI, Formatrice Education à
la sexualité*

ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE ET RELATIONNELLE, ET À LA SEXUALITÉ (EVARS)⁺ .

Comment la mettre en œuvre?

Une « éducation à la vie affective et relationnelle »
pour l'école primaire •

et

une « éducation à la vie affective et relationnelle,
et à la sexualité » pour le collège et le lycée

LES PRINCIPES IMPORTANTS

- Garantir un climat de confiance par une posture ouverte, neutre et bienveillante, sans jugement
- Encourager le respect de la parole de chacun
 - Respecter chaque individu, aussi bien dans sa prise de parole que dans son silence
 - Favoriser les échanges et la réflexion par des questionnements, sans imposer ses propres questions et réponses
 - Maintenir les échanges dans le cadre de ce qui peut être partagé publiquement, sans entrer dans le champ de la vie privée ou de l'expérience personnelle.

En cas d'intervention d'un partenaire extérieur institutionnel ou associatif.....

-Le partenaire extérieur doit être reconnu et agréé.

- Le partenaire doit respecter les principes fondamentaux.

-Un personnel de l'éducation nationale doit être obligatoirement présent à la séance.

- La séance doit être travaillée en amont par les 2 partenaires .

**éduquer à la vie
affective et
relationnelle,
et à la sexualité**



Exemples d'activités

THÉMATIQUE : LA PORNOGRAPHIE

- Technique du sac à dos
- Objectif: Déconstruire les « normes » renvoyées par la pornographie

Dans la pornographie	V	S	Dans la réalité

Faire un bilan

- Pornographie : Interdit par la loi aux mineurs.
- Ne correspond pas à la réalité.
- Il n'y a pas d'obligation à reproduire les mêmes choses.
- Notion de consentement à rappeler.
- Possibilité d'addiction.

△ Ne pas stigmatiser les élèves qui regardent

THÉMATIQUE : LE CONSENTEMENT

- Technique du scénario
- Objectifs:
- -reconnaitre une situation de non-consentement
- -connaitre la loi
- -savoir demander le consentement

1) Ecouter l'Audio:

Http://youtu.be/j_GYUMZYNTY

2) Débat entre pairs: notion de consentement ? D'accord ? Pas d'accord ? Viol?

3) Réécrire (ou à l'oral) la fin de l'histoire avec la demande de consentement

4) Ecouter l'Audio:

<Http://youtu.be/9JMHovSVnqE>

Faire un bilan

- Toujours demander le consentement.
- Toujours avoir la possibilité de dire non.
- Lois : notion de viol et d'agression sexuelle avec peines associées
- Donner les numéros d'urgence: 119 , gendarmerie...
- Finir sur une note positive de la sexualité

+



MERCI

Sandy MICHELETTI

Sandy.micheletti@ac-guadeloupe.fr

0690333707